



Compte-rendu du Conseil d'Administration
le **lundi 27 juin 2016** de **18h à 20h** à

l'INP, 3e étage du bâtiment de l'INHA situé 2, rue Vivienne 75002 Paris, salle Braudel

Présents : Rachel Beaujean-Deschamps, Melissa Etave, Ingrid Jurzac, Sylvia Linard, Jocelyn Périllat-Mercerot, Isabelle Regelsperger.

A distance (téléphone) : Alexandre Bagnod, Pauline Berthelot, Ludovic Chauwin, Dorian Dallongeville

Excusés : Peggy Podemski, Anne-Laure Rameau.

1. Point sur l'association :

177 adhérents

1 nouvelle adhésion validée : Régisseur de Carnac (nom de la personne à collecter auprès de Rachel).

Mélissa propose que l'association fasse l'acquisition d'une clé wifi ou autre matériel pour dialoguer plus facilement avec les membres du CA en région.

Site web :

Jocelyn signale que 3 compte-rendu de visites 2016 ont été envoyés au webmaster et qu'ils n'ont pas encore été mis sur le site... Il faut peut-être rediscuter de la possibilité de mettre en place un protocole qui nous permette d'être autonomes.

2. Point sur les Etats Généraux :

Toutes les conventions ont été envoyées.

Seule interrogation sur Bovis qui ne donne aucun signe concret de collaboration.

Ludovic propose d'envoyer un mail aux sponsors afin de leur demander de transmettre le nom de la personne qui participera. Ce jeudi 29/06, il se rend à Colmar avec Artrans pour rencontrer le responsable mécénat. Il nous fera un compte rendu de cette rencontre.

Budget actuel de 15 795 euros de dépenses.

Déjà 6 inscrits.

Les horaires du programme ont été revu pour laisser plus de temps à l'accueil (distribution des badges et programmes) : le 16 - un accueil dès 16h / le 17 - un accueil à 10h / le 18 - à 8H30

Prise en charge des dépenses liées aux intervenants :

- Pour l'ensemble des intervenants : 1 nuit sur place prise en charge en partant du principe que s'ils souhaitent se rendre à la soirée du mercredi une nuit supplémentaire sera à leur charge.
- Pour les intervenants venant de Leeds : les temps de trajet (Leeds>Amsterdam>Strasbourg) impliquent que nous prenions en charge 2 nuits sur place (jeudi et vendredi). Nous pourrions prendre en charge 2 intervenants.

Il y a donc 20 intervenants au total (sans Ludovic et Mélissa).

Ludovic se charge de contacter chacun individuellement, en leur précisant, que nous prenons en charge le transport et l'hôtel et que Rachel ne se charge que des réservations d'hôtel.

Chaque intervenant doit s'occuper de ses réservations train (2^{ème} classe) ou avion (économique). Rachel les remboursera sur présentation des factures.

Ludovic va contacter l'hôtel IBIS pour négocier un tarif préférentiel.

Il leur sera également demandé par mail de nous envoyer un petit résumé de leur intervention.

Pour le nombre de places réservées et inscriptions, le calcul est le suivant :

Auditorium : 135 places

Places réservées : 42 places à prévoir, soit :

- 20 intervenants
- 7 sponsors (5*1 et 1*2) + 5 places (si les sponsors souhaitent une place supplémentaire au tarif préférentiel de 30€ l'inscription)
- CA : 10 places

Il reste donc 93 places disponibles dans l'auditorium.

Recettes inscriptions : 100*30€ (moins intervenants, sponsors et CA qui ne paieront pas l'inscription).

Point sur la présence des membres du CA :

- Ludovic : confirmé – sur place
- Alexandre : confirmé – intervenant (frais hôtel et déplacement pris en charge EGR)
- Mélissa : confirmé
- Dorian : confirmé
- Pauline : confirmé
- Isabelle : confirmé – transport et logement pris en charge par la Cinémathèque
- Jocelyn : non disponible
- Rachel : ? – pas de logement à prendre en charge
- Sylvia : ?
- Ingrid : ? – MACVAL prendra en charge soit transport soit hébergement peut-être les 2
- Peggy : ?
- Anne-Laure : ?

Il y a donc 5 membres du CA confirmé (+ Alexandre comptabilisé dans les intervenants) – 5 membres non confirmé. Les membres du CA sont invités à dire le plus vite possible s'ils comptent venir et si certains frais seront pris en charge par leurs établissements.

Estimatif des dépenses liées aux hébergements et déplacements des membres du CA selon les informations que nous avons à ce jour d'un total de 2 350€.

Pour les dépenses organisation :

- Dorian a reçu le devis de la graphiste :

Création d'une brochure format A5, 16 pages = 300€

Impression de 200 brochures 16 pages A5, papier demi mat, couverture 300 grammes et pages 135 grammes = 250€

Soit un total de 550€ nets.

- Prise en charge des déjeuners pour intervenants et CA (base de 25€ par personne). Nous pensons prévoir le déjeuner sur place au restaurant du musée. Voir auprès de Ludovic si c'est réaliste.

- Budget divers de 200€ prévu (badges, bouteilles eau etc.)

Nous avons également convenu de ce petit planning communication :

- Facebook : annonce inscription ouverte aux membres uniquement + programme par Pauline d'ici la fin de la semaine
- Rachel : mail de relance adhésion aux anciens membres
- Mélissa : vers 11 juillet mail de relance auprès des adhérents + nouveaux adhérents

En effet, nous pensons que nous aurons du mal à trouver les 100 inscriptions auprès de nos seuls adhérents et qu'il faudrait envisager d'ouvrir les inscriptions aux non-membres assez rapidement, c'est-à-dire à la mi-juillet.

Selon les calculs, il nous reste 4 625€ (par rapport aux seules recettes des sponsors) et 7 625€ (si nous arrivons à avoir 100 personnes inscrites).

3 – ERC :

Un compte rendu de la seconde rencontre des associations de régisseurs, qui s'est tenue à Vienne, en amont de l'ERC, le 8 juin dernier, a été réalisé par Ludovic.

Un compte rendu plus détaillé sera envoyé par Veerle de Meester ou Kathy Richmond dans les semaines à venir.

L'ordre du jour suivait le compte rendu de la réunion d'Amsterdam et proposait de dresser un bilan des avancées:

Nous sommes plus de 1300 régisseurs en Europe membre d'une association professionnelle.

L'AFROA est seconde en terme de représentativité derrière les anglais !

Garantie gouvernementale

Pour septembre, l'AFROA doit compléter un tableau sur notre système de garantie gouvernementale :

Référence : loi du 7 juillet 1993 et décret d'application du 23 juillet 1993. La loi de 93 indique un seuil de 300 millions de francs pour déclencher une demande de garantie d'Etat. Or dans les faits, la direction du budget n'examine pas de demande si le capital assurable est inférieur à 450 millions d'Euros (mais aucun document officiel ne l'indique).

Courrier training Framework

Une relecture de ce document et des suggestions ou commentaires sont demandés. De même que des témoignages de convoiement "exemplaires" et des photographies.

Ludovic a indiqué que des guides du convoyeur existaient à l'exemple de celui du UK Registrar Group et d'autre en ligne sur notre site internet (Centre Pompidou). D'un avis général, le guide est lu une fois. Le principe d'une check list pourrait être utile lors de la mission.

Ce qui pourrait être utile venant de notre part et permettrait de lancer un recensement européen:

- Lister les règles officielles de la zone de fret de CDG (infos à prendre chez les transporteurs ou chez Royal Art Service)
- Avancer sur l'idée d'une application pour Smartphone sur le mode du "Courierspeak", H. Vassal, élue à ICOM France, soutiendrait notre démarche.

Concernant les formations au convoiement, elles n'existent pas à l'étranger, il faudrait communiquer le programme de l'INP sur ce sujet. La France est en pointe, il faut le faire savoir !

Loan Agreement :

- Constat que les contrats sont différents d'un pays à l'autre
- Clause de négociation possible dans certain contrat
- Un modèle européen existe, celui proposé par le réseau NEMO (<http://www.nemo.org/index.php?id=110>) mais est-il utilisé ?

Plusieurs questions de fonds n'ont pas été abordées mais me semblent essentielles :

- Les loan fees
- Les transporteurs et les assureurs imposés

Ces 2 éléments ultra présents dans les contrats anglais, allemands et suisses demanderaient à être discutés. Ils peuvent être une clef pour la réduction des coûts d'emprunts.

ERC 2018

L'AFROA est dans l'impossibilité d'accueillir les ERC 2018 en France en raison de la charge 2016 avec l'organisation des EGR et en 2017 avec l'anniversaire des 20 ans de l'association.

La Hongrie et la Pologne pourraient être pressenties, un argument en faveur de ces pays et la reconnaissance (dans le pays et à l'international) que permet l'organisation de l'ERC.

Organisation de la prochaine réunion des associations européennes :

Rythme souhaité d'une fois par an.

Quand se tiendrait la prochaine ? Nous pourrions proposer à Paris lors de l'anniversaire de l'AFROA.

4 - CIPAC :

Ingrid a été réélue au CA.